

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4406)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL1661

présenté par  
Mme Sage, rapporteure et Mme Jacquier-Laforge, rapporteure

-----

### ARTICLE 83 BIS A

À la fin de la seconde phrase, substituer aux mots :

« les conditions le nécessitent »

les mots :

« la situation le justifie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.